

Département <i>Meurthe-et-Moselle</i> Arrondissement <i>Nancy</i> Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i>	COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 février 2025 L'an deux mil vingt-cinq, le quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire. Étaient présents : Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Anthony LEMOINE, Aurélie LOUIS, Denis ORY, Arnaud GEOFFROY; Étaient absents excusés : Adeline GUIOT, pouvoir à Jean-Marc THOURON, Kevin GILLMETT; Était absent non excusé : Nicolas WOLTRAGER Secrétaire de séance : Aurélie LOUIS								
<table><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>6</td></tr><tr><td>Votants</td><td>7</td></tr></table> Convocation établie Le 27/01/2025 Délibération affichée Le N° : 2025-1 Demande aide de la Région « Coup de pouce rural »	Nombre de Conseillers		En exercice	9	Présents	6	Votants	7	
Nombre de Conseillers									
En exercice	9								
Présents	6								
Votants	7								

Pour améliorer le quotidien de nos habitants et entretenir le patrimoine communal, le maire propose les travaux suivants :

- Mise en place d'un abri bus (sécurisation des enfants),
- Installation de deux poteaux et luminaires LED rue de la Louvière (nouvelles habitations),
- Remplacement du plancher sous cloches et réparation de la cloche de l'église,
- Installation de jeux pour enfants.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Accepte les travaux proposés pour un montant total de 18 556,58€ HT
- Sollicite l'aide de la Région « coup de pouce rural »

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 4 février 2025

Le Maire,
Denis ORY



Département Meurthe-et-Moselle Arrondissement Nancy Canton Entre Seille et Meurthe <table><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>6</td></tr><tr><td>Votants</td><td>7</td></tr></table> Convocation établie Le 27/01/2025 Délibération affichée Le N° : 2025-2 Location salle des fêtes Remise exceptionnelle	Nombre de Conseillers		En exercice	9	Présents	6	Votants	7	COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 février 2025 L'an deux mil vingt-cinq, le quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire. Étaient présents : Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Anthony LEMOINE, Aurélie LOUIS, Denis ORY, Arnaud GEOFFROY; Étaient absents excusés : Adeline GUIOT, pouvoir à Jean-Marc THOURON, Kevin GILLMETT; Était absent non excusé : Nicolas WOLTRAGER Secrétaire de séance : Aurélie LOUIS
Nombre de Conseillers									
En exercice	9								
Présents	6								
Votants	7								

La salle des fêtes a été loué du 23/12/2024 au 26/12/2024 par Madame COLLIN Marine.

Le système de chauffage n'a pas fonctionné durant le week-end.

Le maire propose d'appliquer une réduction suite à ce désagrément important durant une période hivernale.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Accepte d'accorder une remise exceptionnelle à Madame COLLIN Marine
- Le tarif fixé pour cette location est de 150 €

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 4 février 2025
Le maire, Denis ORY


